

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 11 octobre 2023

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association « **AMAP 100% Villepreux** », qui se tiendra :

le mercredi 11 octobre 2023 à 19h30

à l'espace Petrucciani, place des droits de l'homme et du citoyen, 78450 Villepreux.

Après l'AG, un temps de rencontre avec boissons et collations est organisé, afin que vous puissiez échanger avec nos producteurs et/ou adhérents.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral / Rapport d'activité
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Le mot des Producteurs
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir dûment rempli (Voir en page 3).

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.





Nom Prénom : Adresse : Code postal / Ville :

Objet : Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale de L'AMAP 100% Villepreux.

Je soussigné Mme/M. Amap 100% Villepreux, dont le siège est rue de Mezu (Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé Mme/M.	
demeurant à afin de me représenter lors de l'assemblée générale qu Petrucciani, place des droits de l'homme et du citoyen, octobre 2023, à 19h30.	•
Il prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux dé du jour.	elibérations qui seront à l'ordre
Pour valoir ce que de droit,	

Fait à , le

Signature du mandant Signature du mandataire

